



Itinéraires
PLATEAU TECHNIQUE

L'INSERTION

PROFESSIONNELLE

Ateliers et Chantiers d'Insertion

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

| Edito

En 2024, notre engagement en faveur de l'insertion professionnelle a pris une nouvelle dimension, avec un accompagnement renforcé des publics, notamment par un suivi individualisé accru, incluant des entretiens réguliers et un appui spécifique pour lever les freins à l'emploi. Nous avons également développé des actions de formation ciblées et la mise en œuvre de périodes d'immersion en entreprise afin d'augmenter la montée en compétences.

Par ailleurs, nous avons consolidé nos partenariats dans le secteur du second œuvre du bâtiment en multipliant les échanges et en diversifiant les opportunités de mise en situation professionnelle.

Grâce à ces efforts, nous avons atteint nos objectifs, axés sur l'amélioration de la qualification des parcours et la relance des chantiers d'insertion.

L'arrivée d'un encadrant technique en maçonnerie a permis de diversifier nos activités et d'enrichir l'offre d'insertion proposée aux personnes accompagnées.

L'arrivée du poste de Conseiller en Insertion Professionnelle en 2024 s'est faite sous forme d'une expérimentation par mise à disposition. Cette phase a permis d'évaluer les besoins, d'ajuster les missions et de structurer l'accompagnement proposé aux bénéficiaires.

Fort de cette première expérience, nous poursuivrons cette dynamique en 2025 avec un recrutement externe pour ce poste de Conseillère en Insertion Professionnelle, dont le coût demeurera entièrement supporté par l'association Itinéraires. Ce renforcement vise à assurer une meilleure insertion professionnelle des salariés, en leur permettant de bénéficier davantage de l'offre de formation, des immersions et des actions telles que les job dating.

Le recrutement d'encadrants techniques sera également une priorité, notamment en menuiserie, afin d'assurer la pérennité de nos ateliers dans un contexte de départ à la retraite.

Alors que le chômage des jeunes ne cesse de croître¹ et que l'accès à la formation et à l'emploi se complexifie, notre rôle devient plus essentiel que jamais. Les jeunes en situation de précarité, les plus éloignés de l'emploi, sont particulièrement vulnérables. C'est pourquoi nous restons mobilisés pour maintenir et développer nos ateliers d'insertion, en étroite collaboration avec les équipes de prévention spécialisée et les travailleurs sociaux.

Ensemble, continuons à bâtir des parcours vers un avenir professionnel durable et inclusif.

Tony WARNEYS,
Chef du service Plateau Technique d'Itinéraires

et

Yvette TISON,
Coordinatrice du Dispositif Insertion et Médiation

¹ - En 2023, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans était de 17,2%, tandis qu'il a atteint 18,1% au premier trimestre 2024 (chiffres INSEE).

| Sommaire

Edito	02
01. Présentation du service	
1. L'équipe et ses missions	04
2. Le fonctionnement	05
3. Un accompagnement pluridisciplinaire	07
02. L'activité du Plateau Technique en 2024	
1. Le public accompagné : chiffres clés.....	09
2. La levée des freins.....	10
3. Les chantiers réalisés.....	12
Perpectives 2025	15

01. PRÉSENTATION

Le Plateau Technique d'Itinéraires est une entreprise de bâtiment doublement agréée **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)** d'une part et **Atelier Chantiers Insertions (ACI)** par la DDETS¹.
C'est aussi une ACI **Propreté et hygiène des locaux**.



1. L'équipe et ses missions

Les professionnels des ateliers et chantiers d'insertion accueillent des **publics éloignés de l'emploi, prioritairement issus des quartiers prioritaires Politique de la Ville**, le plus souvent **sans qualification ni expérience professionnelle**.

Sur les chantiers de bâtiment, comme en entretien de locaux, les **missions en situation professionnelle** permettent aux encadrants techniques de **transmettre des savoir-être et des savoir-faire**, des acquisitions nécessaires en milieu professionnel et à la construction d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.

Ainsi, l'équipe de l'ACI, dit Plateau Technique, participe à l'élaboration des étapes de parcours d'insertion des jeunes et des adultes accompagnés par les équipes éducatives du **Club de Prévention spécialisée d'Itinéraires**, et les partenaires de l'intervention sociale et professionnelle.

S'appuyant sur cette **complémentarité entre l'accompagnement éducatif et l'accompagnement professionnel**, il s'agit de ramener un public en risque de marginalisation à une réalité structurante, source de valorisation et de confiance en soi, et de réconcilier les jeunes accueillis avec les apprentissages.

Composition de l'équipe

→ **Tony WARNEYS, chef de service**. Il est le responsable du fonctionnement global du Plateau Technique. Il assure les relations clients et la maîtrise technique (devis, suivis de chantiers, respect des normes et réglementations). Il organise le travail et la planification des chantiers. Il est responsable du recrutement des jeunes, encadre les équipes du second œuvre et de l'entretien de locaux. Il est responsable du suivi des résultats et des objectifs.

→ **5 encadrants techniques : Bertrand SIMON, Marian LEZON puis Richard BRAEM, Pascal BOYER, Olivier FREDERIC**. Professionnels des métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, menuiserie, pose de plaques de plâtre, isolation, pavage dallage), ils préparent et organisent les ouvrages, encadrent les jeunes aussi bien sur le plan technique que sur le plan pédagogique. Chaque encadrant technique dirige une équipe composée en moyenne de 5 salariés en CDDI². Chaque équipe accueille également des mineurs et jeunes majeurs en stage dès que c'est possible, soit issus des collèges d'intervention des ALSSES, soit des jeunes en formation professionnelle ou en lycée professionnel. Les encadrants techniques ont un rôle complémentaire à celui des éducateurs spécialisés qui accompagnent les jeunes.

→ **Yvette TISON, coordinatrice insertion**. Elle gère l'instruction des candidatures et la mise en œuvre des contrats, le suivi du parcours et les propositions de formation, les bilans, le conventionnement avec la **DDETS¹** et le Département, les relations avec France Travail et les réseaux de partenaires. Pour Itinéraires, elle est membre du conseil d'administration du réseau **Chantier Ecole**.

→ **Kathy LAHAYE, assistante administrative**. Elle assure l'accueil de la clientèle, la gestion des dossiers et des contrats, les états de présence des jeunes, la planification de l'intervention du secteur nettoyage et entretien des locaux.

→ **Kathleen DELILLE, puis Giulia Elisa FACCI, conseillères en insertion professionnelle**. Elle conforte l'accompagnement professionnel des salariés en insertion, par la mobilisation de l'offre de formation et d'emploi, dès lors que le projet professionnel des personnes a été défini, et que les principaux freins ont été levés. Elle contribue à la construction du projet professionnel des personnes, par l'organisation de visites de centres de formation, la participation aux forums emploi/formation, ou la recherche d'entreprises d'accueil pour les périodes d'immersion.

→ Les **fonctions supports d'Itinéraires** (RH, gestion comptable, communication, qualité) viennent en appui du Plateau Technique.

¹ - Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

² - Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

2. Le fonctionnement

1. Repérage des publics

Les publics sont repérés et reçus par les équipes éducatives du **Club de prévention spécialisée d'Itinéraires**. L'orientation est validée lors des rencontres partenariales avec la **Mission Locale de Lille, d'Hellemmes** et de **Wattignies** (jusqu'en août 2024 pour Wattignies).

La mise en œuvre de l'accompagnement est réalisée à partir d'un diagnostic et de l'analyse des besoins par les éducateurs spécialisés. L'ACI s'adresse à un public qui se trouve dans l'incapacité, signifiée et vérifiée, d'intégrer de manière immédiate et durable un dispositif de droit commun.

La demande d'insertion fait l'objet de l'ouverture d'un dossier de candidature. Avant tout dépôt, la pertinence du positionnement est validée par les prescripteurs partenaires (Mission Locale, France Travail).



2. Recrutement

Les candidatures sont enregistrées sur la **Plateforme de l'Inclusion**.

Les critères de sélection portent sur la volonté du jeune à :

- **Rompre avec l'oisiveté, l'isolement**
- **Rompre avec les pratiques délictueuses et les conduites à risque (addictions, délinquance...)**
- **Travailler les compétences socio-professionnelles**
- **Engager les démarches de levée des freins (santé, mobilité, niveau de formation).**



3. Contractualisation

Les personnes recrutées par le Plateau Technique sont engagées pour une **période de 4 à 6 mois renouvelable en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion)**.

Une note éducative fait état des principaux **objectifs fixés avec le jeune**. Les étapes d'accompagnement sont identifiées lors de la rencontre de contractualisation réunissant le jeune, le référent éducatif du Club de prévention et la coordinatrice insertion de l'ACI.

Un **livret de parcours professionnel** rend compte de l'accompagnement socio-professionnel qui est effectué durant le ou les contrats. Ce livret est renseigné tout au long du parcours par les accompagnants. Il est signé par le jeune car il a valeur de contractualisation éducative.

4. Accompagnement tout au long du parcours

Le parcours du jeune dans l'ACI est rythmé par :

- Des entretiens individuels, menés par la Conseillère en insertion professionnelle, pour un accompagnement sur la validation du projet professionnel, au moyen des forums, des job dating, etc. Mais aussi pour un accompagnement à la recherche de solutions en suite de parcours, au moyen des techniques de recherche d'emploi : rédaction de CV, simulation d'entretiens, et par l'élargissement du réseau des acteurs de l'emploi et de la formation.
- Des entretiens individuels jeunes / référents éducatifs / chargée d'accompagnement professionnel et chaque fois que possible le référent Mission Locale (évolution du projet social et professionnel, objectifs atteints, écarts et réajustements).
- Des temps d'apprentissage et d'évaluation des compétences professionnelles avec l'encadrant technique.
- Des comités de suivi, appelés « **Réunion d'Evolution de Parcours** », réunissant l'encadrement technique, les référents éducatifs, la coordinatrice insertion, la conseillère en insertion professionnelle et le référent IAE (Insertion par l'Activité Economique) de France Travail.

La démarche d'accompagnement se prolonge régulièrement au-delà de la durée du contrat de travail. La chargée d'accompagnement professionnel reste une personne ressource pour les salariés sortis du dispositif dont la situation professionnelle ou de formation n'est pas concrétisée.



3. Un accompagnement pluridisciplinaire

Le Plateau Technique offre un accompagnement global du parcours des personnes, à la fois social et professionnel. Ce suivi est articulé autour d'entretiens pour travailler le projet personnel et professionnel.

C'est ce qui permet d'envisager une suite de parcours positive à la fin du contrat vers une formation, une Structure d'Insertion par l'Activité Economique et/ou une entreprise classique.

Un accompagnement socio-éducatif

Même si la première demande des jeunes est l'obtention d'un travail, la première réponse à apporter est le plus souvent d'un autre ordre. Un certain nombre de démarches préalables (notamment administratives) doivent être réalisées.

Il est toutefois indéniable que l'obtention d'un contrat de travail pour le jeune constitue un réel atout, car elle lui permet d'avancer sur sa situation sociale (santé, logement, etc.) et sur son savoir-être avec les autres (équipe, clients).

L'accompagnement socio-éducatif est réalisé par le référent éducatif et plus largement par l'équipe éducative intervenant dans le quartier où réside le bénéficiaire.

C'est un **travail en complémentarité** à la fois **avec les services internes d'Itinéraires** (équipes éducatives du Club, d'Entr'Actes, de MAJ'YC, encadrants techniques et chefs de service) et en externe **avec l'ensemble des partenaires** : Centres Sociaux, Mission Locale, France Travail, organismes de formation, service Garantie Jeunes, bailleurs sociaux, professionnels de santé (centres médico-psychologiques, centres d'addictologie, etc.) et le réseau des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Les difficultés sociales sont repérées et abordées par l'éducateur spécialisé, mais aussi relayées par l'encadrement professionnel. Un travail conséquent de communication est mené auprès des référents éducatifs pour signaler toute difficulté rencontrée lors de la mise en situation de travail : information quotidienne sur les absences justifiées ou non des jeunes, rencontres mensuelles entre encadrement professionnel et encadrement éducatif, etc.

► Les principales actions de l'accompagnement social visent :

- à résoudre des freins à la mobilité ;
- le savoir-être, le rapport à l'autorité, à la sociabilité ;
- la gestion des conflits ;
- la santé et les problèmes d'addictions ;
- les problèmes de logement ;
- les difficultés financières et la gestion de budget ;
- le développement personnel : confiance et estime de soi, hygiène de vie, soutien, écoute, conseil.

Un accompagnement professionnel

L'accompagnement professionnel s'appuie sur des actions :

- d'aide à la définition de projet et orientation ;
- de savoir-être et de développement personnel ;
- d'accompagnement à la mise au travail et d'adaptation au poste de travail ;
- d'évaluation des compétences et aptitudes professionnelles ;
- d'aide à la recherche d'emploi et d'accès aux dispositifs de droit commun : France Travail, offres de formation, services emploi de la Mission Locale.



Pour la plupart des salariés en insertion, il s'agit d'une première expérience de travail. Elle leur permet de prendre conscience de leurs capacités et du chemin qu'il reste à parcourir, mais aussi des contraintes du monde du travail. Il s'agit de travailler sur les représentations professionnelles, mais aussi à la construction d'un projet professionnel réaliste, c'est-à-dire en lien avec le niveau et les aptitudes d'une part et la réalité du marché du travail d'autre part.

► Travailler les savoir-faire

Les personnes recrutées n'ont pas, ou très peu, de connaissances techniques à leur entrée en contrat. Le Plateau Technique leur permet de développer leurs compétences par la réalisation de travaux dans les règles de l'art, le respect des délais et la mise en œuvre des techniques professionnelles les plus récentes sur de vrais chantiers auxquels ils prennent part.

Ces activités permettent l'apprentissage de techniques professionnelles de base et le développement de compétences sociales (aptitudes) et professionnelles (technicité). Les situations de travail comportent des exigences de qualité du travail rendu. Par conséquent, les salariés en insertion sont confrontés à ces exigences et sont amenés à y répondre.

Les acquis techniques sont formalisés à l'aide du livret de suivi des personnes.



► Travailler les savoir-être



Un travail important est mené pour le développement ou l'apprentissage des aptitudes au travail et l'acquisition de repères professionnels (assiduité, ponctualité, respect de la hiérarchie, travail en équipe, respect du client).

La mise en situation professionnelle permet également aux plus jeunes de faire valoir une image plus positive de leurs capacités. Cela contribue à une meilleure estime de soi et une meilleure reconnaissance par l'autre.

La nature des activités permet aux personnes de percevoir très rapidement le résultat du travail accompli, ce qui contribue à les valoriser et à ce qu'ils reprennent confiance en eux.

► Mise en situation professionnelle chez un autre employeur

Des activités de mise en situation professionnelle chez un autre employeur sont proposées pour contribuer à valider le projet. Elles font l'objet d'un échange lors de la contractualisation et lors des entretiens individuels d'étapes de parcours.

Les mises en situation professionnelle sont réalisées à la demande des personnes, en fonction de leurs besoins et de leurs aptitudes. La recherche d'entreprise d'accueil et l'évaluation de la période sont organisées et accompagnées.

Sont mobilisés : le salarié, le référent éducatif, les référents professionnels, la coordinatrice en insertion et la conseillère en insertion professionnelle.



► Formation individuelle et collective

Les objectifs de formation sont déterminés dans le cadre des entretiens individuels en fonction des besoins et de la demande des personnes en insertion. Les actions sont proposées à partir d'un travail sur la stabilisation de la situation personnelle, la reprise de confiance en soi et la réconciliation avec les apprentissages (publics en rupture avec la scolarité, décrocheur, etc.).

Les activités de formation portent sur :

- La définition ou la validation de projet professionnel : orientation vers les ateliers et forums des acteurs de l'insertion, par domaines professionnels.
- La remise à niveau durant le parcours, et sur la demande de la personne, grâce à un partenariat avec l'association Les Mots en Nord (partenaire bénévole), pour le Français Langue Etrangère (FLE).
- Les projets professionnels ou les souhaits d'accès à l'emploi par des formations telles que les bases des métiers de la Propreté (AFP21) : les financements de notre OPCO (Opérateur de Compétences) sont mobilisés.
- Les obligations professionnelles, comme les gestes et postures ou le montage/démontage d'échafaudage. Il s'agit de formations collectives, réalisées le plus souvent en interne et dispensées par les encadrants techniques habilités.

02. L'ACTIVITÉ 2024

1. Le public accompagné en 2024

Chiffres clés



59

personnes accueillies



26

femmes



33

hommes

Dont :

55 salariés en CDDI :

- **21** personnes de 18 à 20 ans
- **26** personnes de 21 à 26 ans
- **8** personnes de + de 26 ans

4 stagiaires

13 personnes ayant droit et bénéficiaires du RSA¹

5 personnes ayant un parcours dans l'Aide Sociale à l'Enfance

41 personnes inscrites en Mission Locale avant leur entrée à l'ACI

21 personnes **sans domicile fixe** à leur entrée

6 personnes **sous main de justice** à leur entrée

► Taux de sorties dynamiques **41,67 %**

► Formations réalisées durant le passage au Plateau Technique : **19**

1 salarié a bénéficié d'une formation **Apprentissage des métiers de la propreté - module de base et désinfection.**

1 salariés a bénéficié de la formation **Encadrant pédagogique en situation de production.**

2 salariés ont bénéficié de la formation **Gestion et préparation incendie.**

1 salarié a bénéficié de la formation **Echafaudage fixe et roulant.**

2 salariés ont bénéficié de la formation **CACES R489 – Catégories 1A-3-5.**

12 salariés ont bénéficié de la formation **Français Langue Etrangère.**

9 salariés ont effectué une période d'immersion.

► Origine géographique des salariés :

Lille : **41**

Tourcoing : **1**

Roubaix : **1**

Wattignies : **6**

Loos : **2**

Villeneuve d'Ascq : **1**

Lambersart : **1**

Lonme : **2**

► Niveau de qualification ou de formation des salariés à leur entrée :

Niveau VI² : **24**

Niveau V³ et Vbis⁴ : **25**

Niveau IV⁵ : **6**

1- Revenu de Solidarité Active

2- Sorties en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire ou abandon en cours de CAP ou BEP.

3- Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique.

4- Sorties après l'année terminale du premier cycle (3e) et les années intermédiaires du second cycle professionnel court.

5- Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire avec ou sans le baccalauréat.

2. La levée des freins

Logement



22

salariés concernés

L'entrée en contrat de travail par l'obtention du statut de salarié et l'obtention de ressources facilitent l'accès ou le maintien dans le **logement**. C'est dans ce sens que les personnes sont accompagnées par l'équipe éducative du Club de prévention spécialisée (élaboration des dossiers, demandes de mutation, plans d'apurement).

Santé / addictions



18

salariés concernés

Les personnes sont accompagnés dans leurs démarches de **couverture sociale** (Complémentaire Santé Solidaire) et dans la prise en charge de leurs soins : bilans de santé, soins réguliers, etc.

Concernant les pratiques et **conduites addictives**, une fois la problématique repérée et avec l'accord de la personne, l'accompagnement individuel est réalisé et un travail d'orientation vers les structures spécialisées est mené pour la mise en place de protocoles de soins.

Mobilité



34

salariés concernés

La question de la **mobilité** est abordée lors de chaque entretien de contractualisation, d'une part dans le souci de lever ce frein pour un démarrage de l'activité professionnelle dans de bonnes conditions (démarches pour la carte de transport et participation de l'employeur à son financement), d'autre part elle est abordée dans le cadre du projet (souhait de s'engager ou non dans l'obtention du permis B).

Quant à la **mobilité nationale** ou **internationale** en lien avec le développement personnel, la citoyenneté et la relation à autrui, un accompagnement est réalisé chaque fois que possible, pour favoriser l'inscription des personnes dans des projets de territoire, de solidarité ou des projets sportifs ou de loisirs.

Situation judiciaire



6

salariés concernés

En fonction des problématiques rencontrées, les personnes sont accompagnées dans leurs démarches d'obtention d'aide ou d'**assistance juridique**. Elles sont mises en lien avec les professionnels compétents pouvant leur proposer de l'aide dans leurs démarches de demande d'aménagement de peine. L'obtention d'un contrat de travail facilite ces démarches.

Les relations sont régulières avec les référents **SPIP**¹, lorsque les personnes sont sous mesure. Par ailleurs, le fait d'être en activité contribue à diminuer, voire stopper, les conduites à risque, et à soutenir la volonté de rupture avec ces comportements délictueux.

Administratif



23

salariés concernés

Une aide dans les **démarches administratives** est très souvent demandée et apportée aux personnes accompagnées, par les équipes éducatives du Club de prévention.

Cela représente une levée de freins essentielle pour l'investissement de la personne dans son parcours d'insertion.

Langue



12

salariés concernés

La **maîtrise du français** peut représenter une barrière importante chez certaines personnes accueillies au Plateau Technique.

Grâce à un partenariat mis en place avec l'association Les Mots en Nord (partenaire bénévole), une remise à niveau en Français Langue Etrangère (FLE) est proposée durant le parcours, à la demande du salarié.

¹- Service pénitentiaire d'insertion et probation.

Cette liste de freins levés n'est pas exhaustive et peut varier d'une personne à l'autre. D'autres thématiques peuvent être travaillées, telles que la situation familiale, la situation financière.

En fonction des situations individuelles, l'accès à un contrat de travail peut permettre par exemple d'éviter l'expulsion du foyer familial et de restaurer une image positive auprès des parents ou de la cellule familiale.

Elle peut permettre, a contrario, la prise d'autonomie et/ou la distanciation d'un milieu familial conflictuel ou en souffrance (notamment pour les personnes victimes de violences conjugales).



TÉMOIGNAGE

Floki, 24 ans : aujourd'hui Agent d'entretien de surface, en CDI chez JD

J'ai rencontré Dounia (éducatrice spécialisée de l'équipe éducative Itinéraires de Wattignies) grâce à ma mère. Au départ, Dounia m'a aidé pour des démarches administratives. Puis je lui ai dit que je cherchais du travail, mais sans savoir dans quel domaine. Elle m'a proposé de tenter une expérience au Plateau Technique, dans le secteur du nettoyage et de l'hygiène.

Je ne connaissais pas les dispositifs d'insertion comme le Plateau Technique. Avant, j'avais juste eu une première expérience dans le bâtiment, qui ne m'avait pas plu.

J'ai commencé à travailler au Plateau Technique avec un petit contrat. Progressivement, j'ai évolué vers un contrat de 32 heures par semaine. Ce poste m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences et je me suis senti à l'aise avec les équipes. J'ai aimé travaillé dans les locaux d'Itinéraires.

Dounia m'a beaucoup aidé : elle m'a accompagné dans mes démarches pour améliorer mon CV et mieux valoriser mes compétences.

Yvette, la coordinatrice insertion au Plateau Technique, m'a orienté vers une formation au nettoyage avec des machines, dispensée par l'AFPI à Fâches-Thumesnil. Cette formation m'a permis d'améliorer mes compétences techniques.

Depuis mai 2024, je travaille dans un magasin de vente de baskets en tant qu'agent d'entretien, 20 heures par semaine, en CDI. Je suis content, ce travail me plaît, même si je sais que je ne travaillerai pas toute ma vie dans ce domaine, pour l'instant ça me convient.

Je suis resté régulièrement en contact avec les équipes du Plateau Technique, je passe de temps en temps pour les saluer.

Mon conseil pour ceux qui débutent : soyez à l'heure et donnez-vous les moyens de réussir ! Il faut de la volonté et du courage, mais avec du soutien et de la détermination, on peut vraiment s'en sortir. »



TÉMOIGNAGE

Anima*, 21 ans : aujourd'hui en formation d'aide-soignante en contrat d'apprentissage

« J'ai intégré le Plateau Technique d'octobre 2023 à janvier 2024, dans le cadre de mon projet de formation pour devenir aide-soignante.

À cette période, je cherchais à m'orienter vers le domaine de la santé. J'ai rencontrée Brahim, éducateur spécialisé du Club de prévention Itinéraires de Fives, qui m'a orientée vers le Plateau Technique.

J'y ai intégré le service Propreté et hygiène. Grâce à l'équipe, j'ai beaucoup appris et acquis de nouvelles compétences.

Cette expérience m'a également permis de concilier ma recherche de formation et le travail, car je savais qu'à tout moment je pouvais interrompre mon CDDI si je trouvais une formation.

Cela m'a ouvert les portes de la formation d'aide-soignante, en contrat d'apprentissage, avec la Mairie de Lille, pour une durée d'un an et demi. Cette formation représente une véritable opportunité pour moi, car elle me permet d'acquérir de l'expérience tout en me formant.

Je conseille vivement à ceux qui hésitent de tenter leur chance au Plateau Technique d'Itinéraires. C'est une opportunité unique, qui permet à la fois de travailler et d'effectuer des démarches pour intégrer une formation. »

3. Les réalisations de chantiers en 2024



69

chantiers réalisés

► **36** pour des particuliers.

► **28** pour des professionnels

- **1** pour Akado (centre aéré et de loisirs pour enfant)
- **3** pour l'IRTS (Institut Régional du Travail Social) Hauts-de-France
- **5** pour le CNAM (Conservatoire national des Arts et Métiers)
- **4** pour l'EESTS (Ecole Européenne Supérieure en Travail Social)
- **8** pour l'ALEFPA (Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie)
- **2** pour la Mairie de Quartier de Moulins
- **4** pour WOLF Group (fournisseur de matériaux de construction)
- **1** pour AIDES (membre de la Coalition Internationale de lutte contre le Sida)

► **5** pour l'association Itinéraires (services Entr'Actes, Club de prévention et siège).

* Le prénom a été modifié pour des raisons de confidentialité

Le Chef de service de l'ACI prospecte une clientèle diversifiée, permettant de réaliser des chantiers ayant une valeur pédagogique pour former les jeunes aux métiers du bâtiment :

- Travaux de rénovation d'appartements ou de maisons (particuliers, bailleurs sociaux, associations).
- Chantiers d'insertion (rénovation de parties communes avec des jeunes du quartier pour des bailleurs sociaux).

Les activités professionnelles développées constituent un support à la mobilisation socio-professionnelle des personnes en difficulté. Les domaines d'activité et métiers concernés ne sont pas nécessairement en adéquation avec leur projet professionnel ou leurs compétences. D'ailleurs, bon nombre d'entre eux n'ont ni projet, ni formation à leur entrée dans le dispositif. Mais les mises en situation professionnelle leur permettent d'acquérir des technicités de base (savoir-faire professionnels), des repères professionnels et des aptitudes professionnelles (savoir-être).

Une grande importance est accordée au développement d'activités valorisantes et de réalisations exigeantes en qualité, dont les résultats attendus sont concrets et rapidement observables.

Par ailleurs, les chantiers d'insertion sont privilégiés car ils contribuent à apporter une dynamique collective et une dimension d'utilité sociale.

En effet, les chantiers d'insertion ont l'avantage :

- d'apporter une dimension citoyenne à l'intervention des jeunes par la participation à la rénovation ou l'embellissement des sites du quartier, de la ville ;
- de participer à l'amélioration des espaces de vie des habitants ;
- de restaurer une image positive des jeunes auprès des populations.

Les domaines d'activité concernés sont le second-œuvre bâtiment (peinture, menuiserie, maintenance des bâtiments et collectivités) et le domaine de l'entretien / nettoyage.





NOTE DE SITUATION

Pierre*, 24 ans : un accompagnement éducatif et professionnel

Pierre est orienté en février 2024 vers nos ateliers, par l'équipe éducative du Club de prévention spécialisée Itinéraires de Moulins, pour le service second œuvre bâtiment.

Un premier travail éducatif a été engagé avec lui, afin de l'accompagner dans ses démarches administratives (notamment pour l'obtention de son Titre de séjour) et de l'aider à stabiliser sa situation financière et familiale.

Pierre a effectué une demande pour intégrer notre Chantier d'insertion car il rencontrait des difficultés à trouver un emploi stable, même via des agences intérimaires.

Son parcours en insertion en atelier BTP a débuté en mars 2024.

L'accompagnement éducatif a permis :

- Une clarification de sa situation administrative, avec l'obtention de son Titre de séjour.
- Un engagement afin qu'il passe son permis B.

L'accompagnement professionnel a permis :

- De le stabiliser professionnellement et financièrement.
- Une clarification de son projet professionnel dans le transport de voyageurs (dès l'obtention du permis B), et l'identification d'opportunités professionnelles.
- L'obtention du financement d'une formation au CACES 1, 3 et 5, qu'il a obtenu, et qui a été financée sur le Plan de formation de l'association Itinéraires.
- Un travail sur l'amélioration de son savoir-faire, en vue de réintégrer un emploi en milieu ordinaire (compétences professionnelles en second-œuvre bâtiment).

Début 2025, deux opportunités professionnelles lui ont été présentées : un contrat en alternance en étanchéité bardage, et une préparation opérationnelle à l'emploi en CDI, en restauration. Nous poursuivons à ce jour son accompagnement jusqu'à l'obtention d'une solution.

Giulia Elisa Facci, Conseillère en Insertion Professionnelle

* Le prénom a été modifié pour des raisons de confidentialité

| Perspectives

L'année 2024 a marqué une étape décisive dans notre engagement en faveur de l'insertion professionnelle. Nous avons su relever les défis, atteindre nos objectifs, répondre au mieux aux exigences des financeurs, et faire face aux contraintes budgétaires. Grâce à cela, nous avons réalisé des avancées significatives en matière d'accompagnement, de formation et de diversification de nos activités.

En 2025, nous poursuivrons cette dynamique en consolidant notre équipe avec le recrutement d'une Conseillère en Insertion Professionnelle et d'encadrants techniques, notamment en menuiserie, pour garantir la transmission des savoir-faire et la pérennité de nos ateliers. L'objectif sera d'intensifier nos actions en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi, notamment les jeunes en situation de précarité, tout en renforçant nos partenariats avec les acteurs du territoire.

Face aux défis actuels du marché du travail et à la montée du chômage des jeunes, notre engagement demeure intact : offrir à chacun une réelle opportunité de construire un avenir professionnel solide et durable. Ensemble, poursuivons notre mission pour faire de l'insertion une véritable passerelle vers l'emploi.

Tony WARNEYS,
Chef du service Plateau Technique d'Itinéraires

et

Yvette TISON,
Coordinatrice du Dispositif Insertion et Médiation

Acteur lillois de lien et
d'innovation sociale



Prévention du décrochage scolaire et social

Proposer une solution
à chaque jeune en
situation de décrochage

Insertion professionnelle

Favoriser les conditions
d'une insertion
professionnelle durable

Présence dans les quartiers

Tisser du lien social
avec les jeunes et leur
famille dans leur quartier

Réduction des risques

Accompagner les
travailleur·se·s du sexe
et les usager·ère·s de
drogues

Prévention de la radicalisation

Soutenir et accompagner
les familles et les jeunes

Contact Plateau Technique :

Tél : 03 20 52 17 59

plateautechnique@itineraires.asso.fr

Siège d'Itinéraires :

8 rue du Bas Jardin, 59000 Lille

Tél : 03 20 52 11 00

contact@itineraires.asso.fr

www.itineraires.asso.fr

